



Numéro 45 / décembre 2022

Le Noirmont Info

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous remettre :
Le Noirmont Info n° 45
en vous remerciant de l'attention que vous ne manquerez pas d'y porter.

Le conseil communal

Administration / ouverture guichet

Lundi au mercredi	8h-12h – 17h-18h
Jeudi	8h-12h
Vendredi	8h-12h – 14h-17h

☎ Secrétariat	032 953 11 15
☎ Caisse	032 953 11 16
☎ Cont. hab. /AVS	032 953 12 15
Courriel	commune@noirmont.ch
www.noirmont.ch	

Vacances d'hiver.

**Nos bureaux seront fermés du
23 décembre 2022 au 2 Janvier 2023**

BREVES DES SERVICES COMMUNAUX

ADMINISTRATION INFORMATIONS

AGENDA

Un agenda 2023 « Le Noirmont » a été adressé à tous les ménages, nous tenons à remercier les annonceurs sans qui ce cadeau de fin d'année ne serait pas possible.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Annonce à la Commune

Nous rappelons l'obligation légale d'annoncer votre arrivée dans la Commune en déposant vos papiers dans les 14 jours suivant votre arrivée. Il s'agit également de nous annoncer *tout changement d'adresse, même si le changement est sur la Commune*, et tout départ.

Caisse communale

Facture QR-Code

Depuis le 1^{er} octobre 2022, les bulletins de versements sont officiellement remplacés par des QR-Codes.

Dès lors, nous vous prions de ne plus utiliser les pré-enregistrements que vous avez concernant les factures de la Commune du Noirmont. Nous vous serions reconnaissant de procéder aux paiements avec les QR-Codes correspondant à la facture que nous vous envoyons. Cela permettra d'éviter des erreurs et vous évitera également de recevoir des rappels involontaires.

POLICE

Mesures hivernales

Aux automobilistes

Nous vous prions de respecter les panneaux indicatifs et libérer les places de parc aux heures indiquées. Ces mesures permettent à la voirie d'effectuer correctement son travail de déneigement. Nous vous rappelons également que la neige ne doit jamais être évacuée sur la voie publique (route et trottoir).

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

MAIRIE

Administration générale – police et police des constructions - action sociale - finances – zone AIC - PAL

Dicastère M. Gabriel Martinoli, maire

Employé communal polyvalent

Départ

Monsieur Jonathan Grossenbacher responsable de la halle polyvalente. Sa nomination n'a, malheureusement, pas été confirmée. Nous le remercions pour le travail effectué durant ces 3 mois d'essai.

Engagement

En lieu et place, nous avons le plaisir d'annoncer l'engagement de Monsieur Théo Savary du Noirmont, titulaire d'un CFC d'agent d'exploitation. Il est entré en fonction le 7 novembre 2022.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et beaucoup de plaisir et d'épanouissement au sein de notre équipe d'employés communaux.



Remerciement

Un grand Merci à Monsieur Lionel Robert-Nicoud et à l'équipe de nettoyage qui ont suppléé en l'absence momentanée du concierge de la halle.

Elections de cet automne

Le verdict des urnes a parlé



Je poursuis
mon
engagement

3 anciens conseillers (ère) ont été confirmés dans leur fonction :

Florence Girard, Amandine Miserez et José Oppliger. Nous les félicitons sincèrement et les remercions de continuer leur voyage au sein du Conseil communal du Noirmont.

Seul **Michel Joly** n'a pas eu la faveur des suffrages, ce que nous regrettons évidemment, lui qui s'était donné sans compter dans l'organisation et la réussite du « Noirmont-bouge » et qui a assuré pleinement sa tâche de conseiller. Nous tenons à le remercier sincèrement pour l'ensemble du travail effectué durant son mandat.

N'oublions surtout pas les deux partants n'ayant pas renouvelé leur mandat, deux Messieurs avec qui nous avons eu le plaisir et l'avantage de travailler, deux personnes pleines de bon sens, de pragmatisme et ouvertes aux dialogues et consensus. Grand MERCI à **Yvan Prétot** et **Pierre-Emmanuel Lüthi.**



... 3 s'en vont et 3 nouveaux entrent dans l'arène :



Je me suis
engagé

Tout d'abord honneur aux dames

Madame **Lourdes Jobin** qui va compléter le duo des dames déjà en place, Monsieur **Matthieu Butillon** et Monsieur **Mathias Gogniat.** Très cordiale bienvenue à ce nouveau trio, qui nous n'en doutons pas saura assumer et être à la hauteur des tâches qui les attendent. Nous nous réjouissons de travailler avec vous chère et chers collègues.

Ma reconnaissance va bien évidemment à l'ensemble du personnel communal (voirie, conciergerie, step, administration). Soyez sincèrement remerciés.

Quelques coups de chapeaux oh combien mérités

Au **Chant du Gros** pour la planification et l'organisation d'un tel évènement. Une fois de plus vous avez été à la hauteur.

A **FM'air** pour leur investissement et leur inlassable dévouement dans l'organisation de spectacles. Le résultat 2022 était de taille et grandiose.

A l'équipe de **Noirmont bouge** qui n'a rien lâché durant des jours, des semaines voire des mois. Elle nous a prouvé et confirmé qu'ensemble rien n'est impossible.

Des rendez-vous proposés à nos aînés (ées), personnes seules et en besoin de contacts



Pour les joueurs de cartes

Tous les mardis après-midi de 14 h 00 à 17 h 00
Dès le mois d'octobre et jusqu'en mai.
Contact ☎ M. Pelletier Roland 079 240 51 44

Pour tout un chacun, le repas convivial

Durant toute l'année, le 2^{ème} mercredi du mois
Contact ☎ Mme Marulier Françoise 032 953 16 27

Pour les passionnées(és) de tricots

Tous les lundis après-midi de 14 h 00 à 16 h 30
Dès le mois d'octobre et jusqu'à fin avril
Contact ☎ Mme Marulier Françoise 032 953 16 27



Nos finances

Elles sont stables et équilibrées.
Disons-le notre Commune jouit de grands privilèges !
Je le redis, Merci à toutes celles et ceux qui participent à la bonne santé de nos finances.



PRU

Pour rappel, la Commune a choisi d'établir un PRU (point de rencontre d'urgence) afin d'offrir à ses concitoyens un soutien d'urgence, si, comme présagé par la Confédération, il devait résulter des coupures d'électricité prolongées, conséquence d'un manque d'approvisionnement ainsi que d'une surconsommation. Ainsi, le lieu retenu pour l'emplacement de ce PRU est celui du caveau de l'Espace polyvalent situé à la rue du Stade 4 – 2340 Le Noirmont.

Suite à notre appel, une vingtaine de personnes ont manifesté leur intérêt à participer à l'organisation de ce point de rencontre d'urgence et nous les remercions vivement pour leur élan de solidarité et générosité. Tout(e) citoyen(ne) peut se

joindre à l'équipe en s'adressant à notre bureau communal et sera le (la) bienvenu(e).

Vous serez continuellement informés de la situation et les autorités communales ainsi que notre équipe administrative se tiendront à votre écoute si la situation d'urgence devait se concrétiser. La Commune reste attentive et sera prête le cas échéant.

Ci-dessous, quelques recommandations qui pourraient nous éloigner d'un tel état d'urgence :

Nos cinq meilleurs conseils



1. Baisser le chauffage

La température des pièces ne devrait jamais dépasser 20°C. En la réduisant de 1°C, vous économisez jusqu'à 10% d'énergie de chauffage.

2. Cuisinez à couvert

Lors de la cuisson, une grande partie de l'énergie s'évapore. Placez toujours un couvercle sur la casserole pour la retenir. En plus, cela accélère la cuisson.



3. Éteignez les lumières

Une lumière allumée dans une pièce vide gaspille inutilement de l'énergie. Éteignez les lampes lorsque vous quittez une pièce.



4. Éteignez correctement les appareils

Les ordinateurs, les téléviseurs et les machines à café consomment de l'énergie même lorsqu'ils sont en mode veille ou en mode sommeil. Éteignez donc toujours complètement ces appareils.



5. Optez pour la douche plutôt que le bain

En ne prenant que de courtes douches pas trop chaudes, vous économisez beaucoup d'eau chaude. Une température de 37°C est idéale pour le corps et pour les économies d'énergie.



Gabriel Martinoli

EAUX – STEP et canalisations – PGEE – PGA – déchets

Dicastère Mme Florence Girard

Déchets

Le saviez-vous ?

Au début de l'année 2022, une commission temporaire déchets « Le NoirmONT TRIE MIEUX » s'est formée. L'idée étant de faire de la sensibilisation, prévention et mettre en place des actions citoyennes concernant nos déchets qui sont en quantités grandissantes ces dernières années. Entre 1990 et 2019, la quantité de déchets urbains a augmenté de 100 kg par personne pour atteindre 703 kg par habitant et par an. Ce qui nous place en 3^{ème} position en comparaison européenne.

Même si les plus gros producteurs de déchets au niveau européen sont également les recycleurs les plus actifs, le meilleur recyclage est de ne pas produire de déchets.

La commission est composée de représentants des commerçants, école, citoyens et commune : Florence Girard - Présidente / Elea Arnoux - secrétaire PV / Coralie Dufour / Vanessa Roy / Simon Rowell / Marion Farine / Jean Zahnd

Projets pour 2023

- Quelques matinées (samedi) seront organisées à l'Ecopoint pour sensibiliser les citoyens au tri en menant des actions diverses (déchets sauvages, mégots et suremballages)
- Traduction en portugais, espagnol et suisse allemand des flyers déchets
- Suppression des sacs plastiques chez nos commerçants et remplacement par des sacs tissus revalorisés
- Campagne sensibilisation

Pour ce faire, nous lançons une campagne de CONFECTION DE SACS EN TISSUS

Toutes les personnes qui souhaitent prendre part à la couture de sacs tissus, soit en solo à la maison, soit en groupe, sont priées de s'annoncer auprès de Madame Florence Girard au 032 953 15 85 ou au 078 634 51 11. Les fournitures seront mises à disposition.

Ces sacs seront faits avec du tissu de récupération. Ainsi, toute personne ayant des tissus à débarrasser peut les apporter à la laiterie Kälin-Roy. Nous avons besoin de draps blancs ou de couleurs, de fourres de duvet et de coussins, de nappes, de serviettes, de linges de bain ou de cuisine ou même de simples restes de tissus. Nous vous prions bien entendu de les remettre propres. Merci d'avance pour votre collaboration.

RAPPEL : Suremballage

Le Parlement a introduit dans la législation jurassienne un article permettant à chaque consommatrice et consommateur de laisser en magasin les suremballages. Entrée en vigueur le 1^{er} mars 2021, la loi cantonale sur les déchets et les sites pollués impose aux commerces de détail la reprise des suremballages venant d'être achetés. Dans les commerces d'une certaine ampleur, des plateformes de déballage sont désormais à disposition des client(e)s. Pour le Noirmont, vous trouverez un endroit « déballage » à la Coop (entrée magasin à gauche)

cf : Noirmont Infos juin 2022

cf : <https://www.jura.ch/DEN/ENV/Dechets/Suremballage.html>

Astuces zéro-déchets



Le verre annonce la couleur

Blanc, vert ou brun

voilà la question qui se pose à chaque fois que l'on vient déposer ses bouteilles au point de collecte. Mais pourquoi donc existe-t-il différentes couleurs de verre et en quoi les verres colorés se distinguent-ils les uns des autres ?

Le verre possède une grande diversité, cela ne fait aucun doute : il est non seulement transparent, mais aussi chimiquement neutre, c'est-à-dire qu'il ne transmet rien aux liquides et ne prend pas non plus leur goût, même si ces derniers sont stockés pendant des années dans du verre. Si un liquide se trouve dans des récipients en verre brun, vert ou parfois bleu, son contenu est particulièrement bien protégé de la lumière. Les rayons ultraviolets, notamment, qui contiennent beaucoup d'énergie, attaquent la structure des liquides. Le verre brun assure la meilleure protection contre les rayons UV, car c'est lui qui les absorbe le mieux. C'est pourquoi on a toujours coutume de vendre les médicaments liquides et les teintures médicinales dans des bouteilles brunes. La bière est elle aussi très souvent conditionnée dans des bouteilles brunes, car un excès de rayons solaires risque de décomposer les substances amères du houblon. Le verre vert offre une protection un peu moindre contre la lumière UV.

Il est souvent utilisé pour les produits alimentaires qui ne sont pas particulièrement sensibles aux UV : l'huile d'olive ou le vin en sont des exemples classiques. A l'inverse, le verre blanc n'offre pratiquement aucune protection. Il n'est donc traditionnellement utilisé que pour les contenus dont la qualité ne pâtit pas de l'influence de la lumière, comme l'eau ou les spiritueux. Mais il y a aussi des exceptions, par exemple le vin rosé. Celui-ci est un général vendu dans des bouteilles blanches : officiellement, il s'agit de permettre que le rosé soit d'emblée identifié comme tel.

La coloration du verre

D'ailleurs comment fabrique-t-on le verre coloré ? Dans le cas du verre vert, ce sont les oxydes de fer qui filtrent toutes les autres couleurs du verre. L'avantage du verre vert est que même 15 % d'une variété différente ne modifie pas la teinte du verre et qu'il est donc très facile à recycler. Pour le recyclage du verre brun, il peut y avoir au maximum 8% de mauvaise couleur dans le mélange de verre. Au-delà, on obtient ce que l'on appelle du verre antique, un mélange de verre vert et de verre brun. Si l'on veut que le verre reste blanc lors du recyclage, il faut que 99,7 % du mélange de verre soient d'un blanc pur, sans quoi on verra dans le verre des colorations verdâtres ou grises.

Vert ou brun ????

En 2020, Vetroswiss a collecté quelques 379'886 tonnes de verre usagé. Pour le processus de recyclage, il est important que la majeure partie du verre soit correctement triée par couleur. En Suisse, 71 % du verre usagé est collecté et trié par couleur dans plus de 22'000 conteneurs à verre. Le reste, qui se retrouve dans des conteneurs à couleurs indifférenciées, convient uniquement à la production de verre vert. Par ailleurs, une partie est transformée en produits écologiques. Pour produire du verre blanc et du verre brun, on peut utiliser jusqu'à 60 % de verre usagé, et même 100 % pour fabriquer du nouveau verre vert. Mais pour obtenir la teinte requise, on utilise en pratique souvent qu'env. 85% de verre usagé.

Les couleurs moins fréquentes, comme **le rouge ou le bleu, doivent être jetées dans la poubelle à verre vert**. Il n'est pas toujours facile de distinguer le verre vert du verre brun, mais on distingue en principe la teinte en tenant une bouteille à la lumière du jour. Le verre vert doit ressembler aux bouteilles de bière, le verre brun est brun. Il n'existe que très peu de bouteille brune pour le vin, exception pour certains vins. **Par contre, nombreuses sont les bouteilles de vin rouge qui sèment le doute entre vert et brun, verre antique. Dans ce cas, il faut choisir de jeter la bouteille dans le récipient vert.**



Constat : la bouteille n'est pas clairement brune, on la dépose dans le verre vert !

Certains croient encore que les différentes variétés de verre à recycler sont toutes remises en vrac dans le camion, ce qui n'est pas le cas.

Ainsi, le verre collecté trié selon les couleurs destinés à la production de verre neuf sont indemnisés à 100 % du taux de rétrocession standard. Pour le verre non trié par couleur, qui sont traités pour fabriquer des bouteilles vertes ou des produits à haute valeur écologique (verre cellulaire), les collectivités reçoivent 60 % du taux de rétrocession standard. Cet échelonnement du taux vise à encourager la meilleure qualité possible de recyclage.

Tarif de l'indemnité

Sur la base des faits et chiffres de l'année de collecte 2021 et de la proposition de VetroSwiss, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a approuvé le tarif de l'indemnité.

L'indemnité par tonne de verre usagé collecté est à :

CHF 97.00, hors TVA (taux de rétrocession de 100%)

CHF 58.20, hors TVA (taux de rétrocession 60%)

Merci de trier correctement et merci de ne pas déposer les verres hors des bennes...

Ecopoint :

LE NOIRMONT EST PROPRE... MERCI DE LE GARDER

Un Ecopoint propre doit rester propre. Le conseil communal profite de remercier chaque citoyen et citoyenne respectant le lieu, le tri et les heures d'ouverture.

EAU - STEP

Relevé des compteurs d'eau

Chaque propriétaire aura reçu une carte bleue afin qu'il puisse lui-même relever le(s) compteur(s) d'eau. Ce système a rencontré un grand succès. Nous remercions toutes les personnes ayant pris part à cette demande.



Petit mot

Au terme d'une législature de 5 ans, j'aimerais remercier toutes les citoyennes et les citoyens de m'avoir réitéré leur confiance afin de poursuivre mon mandat actuel. En 5 ans, j'ai pu acquérir de nombreuses connaissances dans des domaines techniques et administratifs qu'exigent mon dicastère. Avec l'implication du personnel communal, des différents services cantonaux, des bureaux techniques, des entreprises locales engagées, ceci sans oublier les doléances des citoyens, j'ai pu, à mon sens, réussir à constituer un réseau profitable à l'ensemble de notre population. A ce sujet, je ne peux qu'encourager les citoyennes et les citoyens de s'intéresser et de s'approcher d'un membre du conseil pour connaître un peu plus les fonctions et les tâches du conseil communal et des différentes commissions communales. C'est une chance dans notre pays, de permettre à tout un chacun, de pouvoir contribuer à la bonne marche de notre collectivité. La recherche de candidates et de candidats n'est pas facile, nous rencontrons beaucoup de réponse négative lors de nos recherches de personnes. Il est plus facile de remettre en question des propositions que de les formuler, c'est le jeu politique, mais à ce stade je tiens ici à remercier celles et ceux qui, par leurs contestations constructives, ont participé à trouver des solutions...

Bilan des 5 ans....

Eau potable et eau usée

Je ne vous cache pas que la prise en main de ce dicastère demande un certain temps. Le réseau des eaux, propres et usées, relève du domaine technique. Les explications de notre fontainier Daniel Baumann ainsi que les visites des différents sites m'ont été nécessaires pour comprendre et surtout pour être à l'aise dans ce domaine qui m'était totalement étranger jusqu'alors. Je tiens à remercier ici Daniel Baumann pour son professionnalisme et ses connaissances du réseau. Au terme du PGA (Plan général alimentation eau potable), nous avons établi un plan d'action.

- ✓ Remise sur pied de la commission des eaux : réalisé
- ✓ PGA : Remplacement des anciennes conduites et pose de séparatif eau claire (eau de surface). Rue des Clos –Sorbières : réalisé. Rue du Doubs et Rue de la Croix ...en cours
- ✓ Nouveaux règlements et adaptations des taxes sur les eaux : en cours
- ✓ PGA : Nouveau réservoir Roc Montes et amélioration du réseau d'eau sur la commune accepté en assemblée communale en 2021 : en cours
- ✓ Extension de la STEP : en cours

- ✓ PGEE (Plan général eau usée): suivi et entretien de toutes les conduites eau usée : en cours
- ✓ PGHZ (Plan général eau usée hors zone) mini-step hors village : en cours
- ✓ Plan d'entretien des cours d'eau et plan d'eau : en cours
- ✓ Infos à la population, sensibilisation et vulgarisation : réalisé et toujours d'actualité
- ✓ Collaboration avec la commission des eaux et le fontainier : réalisé et toujours d'actualité

Déchets

- ✓ Création d'une commission temporaire déchets « Le NoirmONT TRIE MIEUX » : Réalisé
- ✓ Convention avec Vadec pour une meilleure gestion de nos déchets : Réalisé
- ✓ Mise en place de service 2^{ème} main aux encombrants, collaboration avec des institutions de recyclage et de valorisation : réalisé
- ✓ Mise en place d'une benne à carton avec compacteur pour les entreprises : réalisé
- ✓ Mise en place du ramassage du plastique agricole : réalisé
- ✓ Infos à la population, sensibilisation : réalisé et toujours d'actualité
- ✓ Collaboration avec nos employés voiries : réalisé et toujours d'actualité
- ✓ Surveillance des Moloks (contrôle des sacs non-taxés et des dénonciations) : en cours
- ✓ Compost communal : surveillance de la qualité par des analyses, surveillance du site : en cours
- ✓ Finaliser et clôturer la décharge Chanteraine

Les dossiers en cours ne manquent pas, les idées et les projets non plus d'ailleurs ! Le travail, en solo, en commission, au sein du conseil communal, avec les collaborateurs ou les entreprises est très intéressant et enrichissant. Dans une commune, telle que la nôtre, vous avez la possibilité de réaliser des projets concrets. Et n'oubliez pas... la chance que nous avons de vivre dans une région comme les Franches ! Ensemble, nous devons respecter l'air que nous inspirons plus de 12 fois par minute, de même que du sol qui nous nourrit... Merci à vous tous de garder notre région belle et accueillante.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Florence Girard

Bâtiments – Tourisme – camping – Gestion de l'Espace polyvalent – pompiers SIS – Crèche UAPE et Espace jeunes

Dicastère M. Michel Joly

Le Noirmont bouge

Après la non réélection de Monsieur Michel Joly, le comité du Noirmont bouge a décidé de ne pas reconduire l'édition 2023.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé et soutenu le Noirmont bouge.

Michel Joly

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission d'environnement Compensations "volontaires" DETECH pour la nature et le paysage

Dans le Noirmont info de décembre 2021, la compensation "légale" au défrichement nécessaire à la construction de l'usine DETECH 3 était présentée. Cette plantation d'une nouvelle forêt (de compensation) va croître gentiment... patience !



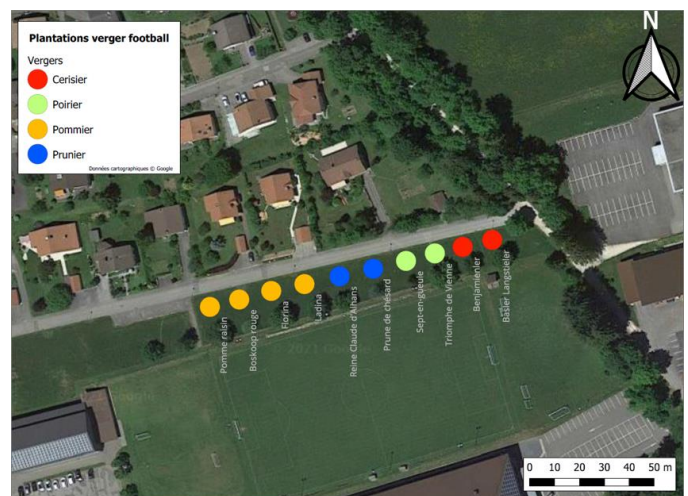
Le mur des Esserts à la fin des travaux, en juin de cette année. Pas moins de 125 m de mur remis à neuf !

Les mesures de compensations "volontaires". Elles prennent gentiment forme et sont aménagées progressivement. Premièrement, le mur de pierres sèches aux Esserts a été complètement restauré et inauguré aux premiers jours de l'été ! Si nous nous promenons sur le petit chemin ralliant le pont du Peu-Pé depuis le village, ce bel ouvrage nous accompagne à quelque distance et ce sur 125 mètres !

D'autres mesures verront encore le jour. D'autres restaurations de murs de pierres sèches proches du village seront sélectionnées, en particulier pour leur visibilité au quotidien.

Des plantations sont en cours d'organisation. D'abord des allées ou des alignements d'arbres d'essences diverses seront aménagés le long de routes communales et en pâturage. Pour référence, vous pouvez observer celle qui a été plantée le long de la route des Barrières, à l'occasion du 40e du Canton.

Puis, deux petits vergers vont être plantés. L'un sera composé de fruitiers sauvages (pommiers et poiriers, autrement dit *beutchins* et *biassons*) et se trouvera vers le mur nouvellement restauré aux Esserts. L'autre possédera diverses variétés fruitières et sera réalisé le long du terrain de football. Ces vergers viendront compléter les plantations réalisées dans divers endroits du village par la Commune en 2008 (et dont nous pouvons tous profiter des fruits !).



Le projet de verger le long du terrain de football. Une première esquisse.

Les personnes directement concernées, exploitants pour les plantations en pâturages et riverains pour les vergers, seront bien sûr informées à temps. Les discussions sont du reste déjà lancées avec les exploitants.

La Commission d'environnement

AUTRES ASSOCIATIONS

PNRD

Régalez-vous avec des produits noirmonniers aux couleurs du Parc du Doubs

Quel est le point commun entre la saucisse à la tête de moine de la Boucherie St-Hubert et le miel de Pierre Froidevaux ? Ces produits confectionnés au Noirmont portent tous les deux le label « Produit des parcs suisses ». Comme les autres parcs naturels régionaux de Suisse, le Parc du Doubs n'a pas uniquement pour but d'œuvrer en faveur de la nature et de la biodiversité. Le développement économique durable et le soutien à l'économie locale figurent également au cœur de ses missions.

Dans ce cadre, le Parc du Doubs s'emploie à mettre en valeur le travail des artisans et producteurs de la région au moyen du label officiel « Produit des parcs suisses ». Et le village du Noirmont en compte plusieurs.



Les produits labellisés doivent répondre à différents critères établis par la Confédération (ingrédients provenant à 80% du territoire du Parc, engagement du producteur dans des actions de préservation de la biodiversité, etc.). En échange, le Parc soutient le producteur dans la commercialisation et la promotion de ses produits (participation à des marchés et à des foires régionales et nationales, contacts avec les distributeurs, organisation d'événements en lien avec les produits, etc.), dans une logique de circuit court.

Dans le même esprit, depuis 2018, le Parc du Doubs a mis en place un programme de promotion de la carotte Jaune du Doubs afin de sauvegarder cette variété ancienne. Le PNRD a notamment mis en relation producteurs et restaurateurs.

Au Noirmont, le chef étoilé Jérémie Desbraux, de la Maison Wenger, s'est laissé inspirer par ce légume en voie de disparition puisqu'il le propose régulièrement à sa carte en saison.

Au total, le Parc du Doubs compte une septantaine de produits labellisés (fromage, eau-de-vie, jus de pomme, confiture, saucisse, terrine, bière, miel...) et cherche toujours à élargir son offre. Si vous êtes artisan ou producteur et que la démarche vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec le Parc.

Au Noirmont, vous pouvez retrouver les produits labellisés du Parc du Doubs directement chez les producteurs et à la Fromagerie des Franches-Montagnes, un magasin partenaire du Parc du Doubs.

Fritillaire pintade

900 graines de fritillaires plantées au Noirmont Le Parc du Doubs, en étroite collaboration avec le Jardin botanique de Porrentruy, poursuit son travail de renforcement de la fritillaire pintade, une plante classée « en danger » sur la liste rouge nationale des espèces menacées. Cet automne, en lieu et place de bulbes comme cela s'est fait ces dernières années, ce sont des graines – environ 900 – qui ont été plantées le long du Doubs, sur la commune du Noirmont.



Parc naturel régional du Doubs



Photo prise par M. Noaillon Olivier

Joyeuses fêtes et nos
meilleurs vœux pour
2023

Le Conseil communal
